

REUNION DE CONSEIL DU 10 FEVRIER 2021

Présents : Claudie CREUTZ, Damien THERRIAUD, Claude NUGUES, Sylvie RIPPE, Françoise CHANAL, Laurence SAINT-JEAN, René DUFOUR, Pierre NUGUES

Absent EXCUSE : Pascal PERRIN, Christian MERIGOT, Jean-Baptiste JANDET

Pouvoir : 1 reçu de Pascal PERRIN pour Pierre NUGUES

1 reçu de Christian MERIGOT pour Laurence SAINT-JEAN

Secrétaire de séance : Claudie CREUTZ

En entrée de séance le Maire demande si des remarques sont à apporter au dernier compte rendu. Aucune remarque n'étant faite, le Maire invite à passer à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- TRAVAUX RENOVATION SALLE ET BATIMENT COMMUNAL :

1/ René DUFOUR adjoint au Maire rappelle la présentation de l'étude de faisabilité suite à la dernière réunion de Conseil du 01 février et fait un rappel des travaux à réaliser.

Objet de l'opération : TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE, ACOUSTIQUE ET PHONIQUE SALLE DES FETES ET BATIMENT COMMUNAL

LISTE DES TRAVAUX A REALISER PAR CORPS DE METIERS

SOLS :

Batî ancien (bâtiment de 1872):

Rdc remplacement de tous les sols par du carrelage
Intérieur des logements : ras aucun changement

Batî salle (extension faite en 1995)

conservation du parquet avec « ponçage » et vitrification

.....

MURS EXTERIEURS:

Batî ancien (bâtiment de 1872):

Isolation complète par l'extérieure sur tout le bâtiment

Batî salle (extension faite en 1995)

isolation par bardage bois

.....

MURS INTERIEURS :

.....

Batî ancien (bâtiment de 1872):

- suite destruction toilette dans couloir donnant sur la bibliothèque, la cloison du couloir sera reprise
- les archives, le local de rangement, salle de réunion répartition des pièces à revoir
- la distribution SAS/CUISINE/ SANITAIRES à revoir sur plan.

Batî salle (extension faite en 1995)

- Prévoir isolation acoustique dans la salle + prise video – wifi – enceinte - limiteur de son
-

ELECTRICITE / PLOMBERIE / VMC / PLATRERIE / ISOLATION ACCOUSTIQUE :

Batî ancien (bâtiment de 1872):

- Eclairage : Révision éclairage extérieur avec installation éclairage avec minuteur le temps de laisser sortir les utilisateurs du bâtiment (logements, bibliothèque et salle de réunion)
- Plomberie : Mise en place système de chauffage, déplacement sanitaires et remplacement
- Mise en place système de ventilation
- Travaux d'isolation thermique et phonique ; plâtrerie et peinture
- reprise électricité

Batî salle (extension faite en 1995)

- Prévoir isolation acoustique dans la salle + prise video – wifi – enceinte - limiteur de son
 - Révision éclairage extérieur et installation éclairage avec minuteur le temps de laisser sortir les utilisateurs du bâtiment (salle des fêtes)
 - reprise électricité
 - Plomberie : Dépose système de chauffage existant (radiateurs soufflants) ; Mise en place système de chauffage, déplacement sanitaires et remplacement
 - Mise en place système de ventilation
 - Travaux d'isolation thermique, phonique et acoustique ; plâtrerie et peinture
-

CHAUFFAGE

Batî ancien (bâtiment de 1872):

Chauffage type PAC NON REVERSIBLE à prévoir pour EFFILOGIS

Batî salle (extension faite en 1995)

Chauffage type PAC NON REVERSIBLE à prévoir pour EFFILOGIS

.....

MENUISERIES EXTERIEURES

Batî ancien (bâtiment de 1872):+ Batî salle (extension faite en 1995)

La totalité des menuiseries seront prévues en Bois/alu afin d'être éligible à EFFILOGIS

.....

CAVE :

Batî ancien : Isolation plancher cave

RENFORCEMENT STRUCTURE BATI ANCIEN

- Reprise en sous œuvre des fondations
- Abattage dessouchage et reprise des revêtements
- Reprise des fissures

OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Rentabilité du bâtiment par l'obtention des meilleures performances énergétiques et donc des coûts d'utilisations optimaux,
- Meilleure qualité environnementale avec une adaptabilité du bâtiment dans le cadre environnementale (salle située géographiquement en dessous de l'éperon rocheux sur lequel figure les vestiges d'un château de l'an 800 qui fait parti de notre église aujourd'hui)
- Faire de ce bâtiment public un cadre de vie agréable berceau de rencontre de la vie associative de CHATEAU, un lieu pratique et adapté à toutes réunions et autres manifestations (activités sportives, réunions de famille, manifestations associatives)

DUREE DES TRAVAUX ESTIMES

2 ANS MAXIMUM / Du printemps 2021 au printemps 2023

2/ Le Maire présente le plan de financement estimatif des travaux

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES :

TYPE DE TRAVAUX	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DES TRAVAUX EN € HT	NUMERO DE MANDAT
PRE ETUDES			
Etudes structures	SYNAPSE	3350	
Etudes Thermique (salle des fêtes)	ATENER	3850	
Etudes Thermique	ATENER	1270	
Diagnostic Amiante/Plomb	JURIS IMMOBILIER	950	
Etude de Faisabilité	SETAN	4000	
Sous TOTAL		13420	
TRAVAUX			
Réhabilitation Salle + dégagement		151000	
Réhabilitation Bâti ancien (secteur bar + sanitaires + bibliothèque)		141600	
Menuiseries Bâti ancien + logement		28000	
Isolation par extérieur (Bâti ancien + logement)		63000	
Sous TOTAL		383600	
Travaux renforcement structure bâti ancien		84000	
ETUDES			
Assurance dommage ouvrage		7672	
Bureau de contrôle		2000	
Coordonnateur SPS		2000	
Etude thermique / chauffage		2500	
Sous TOTAL		14172	

ARCHITECTE		49868	
DEPENSES IMPREVUES 10%		54506	
TOTAL		599566	

RECETTES :

Subvention du CONSEIL DEPARTEMENTAL (sollicitée et souhaitée) : 90000 €
 Subvention CONSEIL REGIONAL (sollicitée et souhaitée) : 30% DE 131000€ SOIT 39300€
 + LOGEMENT SOCIAL = 16000€
 Subvention DETR / DSIL (sollicitée et souhaitée) = 335757€
 TOTAL RECETTES = 481057€

TOTAL RESTE A CHARGE = 118509 €
 Emprunt = 100000€
 Autofinancement = 18509 €

3/ Le Maire présente le devis (proposition d'honoraire) de la mission de maîtrise d'œuvre reçu de l'entreprise SETAN ARCHITECTE portant sur :

Le Maire rappelle que l'étude de faisabilité a été établie par l'architecte Geoffrey SETAN et 2 réunions ont eu lieu afin d'ajuster les travaux à réaliser.

- **Mission de base :** études avant projet, étude avant projet définitif, études de projet, assistance à la passation des contrats de travaux, études d'exécution et visa, direction de l'exécution des contrats de travaux, assistance aux opérations de réception
- **le délai d'exécution :**
 - Etude avant projet : 4 semaines,
 - Etude avant projet définitif : 4 semaines
 - Etude de projet : 6 semaines
 - Dossier de consultation des entreprises : 3 semaines
 - Dossier des ouvrages exécutés : 2 semaines

Le Maire précise que la durée prévisionnelle des travaux est estimée à 6 mois à compter de la notification aux entreprises titulaires des marchés de travaux. Ramenant ainsi à une durée totale de 2 ans maximum (entre les avant-projets d'études, le temps d'instruction du dossier d'urbanisme, la publicité du marché de travaux et réception des offres et l'exécution des travaux)

4/ le Maire propose de retenir la proposition de l'architecte SETAN ARCHITECTE pour 34360 € HT

Le Conseil après avoir écouté la présentation et pris connaissance des documents qui leurs ont été remis en amont avec la convocation de cette séance décide :

- * De **retenir la proposition de l'architecte SETAN ARCHITECTE pour 34360 € HT**
- * **D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents aux travaux et aux demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, l'Etat (DETR-DSIL), le Conseil Régional et les demandes de certificats d'économie d'énergie.**
- * **D'autoriser le Maire à faire la publicité du marché sur la plateforme ebουργogne et à convoquer la commission d'appel d'offre pour la réception des offres.**
- * **D'inscrire la dépense au budget prévisionnel 2021**

5/ Le Maire présente le rapport du bureau d'étude structure pour les travaux de renforcement de la constructon du bâti ancien.

Après avoir pris connaissance de ce rapport, le Conseil décide de prendre avis d'un ou deux maçons avant de prendre une décision.

6/ Délibération relative au conventionnement :

Le Maire informe le Conseil qu'afin de pouvoir être éligible à la subvention du Conseil Régional pour la partie logement communaux, il convient de conventionner les loyers.

Le Conseil approuve le conventionnement si les travaux sont réalisés pour la durée du mandat.

FIN de séance 19h05